

L'ONU réaffirme sa volonté de soutenir les Etats de l'Afrique centrale dans la lutte contre le terrorisme

Libreville (Gabon), 28 janvier 2014 – A l'ouverture de l'atelier « Police et Sécurité », le 28 janvier à Libreville, le Secrétaire général Adjoint de l'ONU chargé des Affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, a rappelé le rôle moteur des structures spécialisées comme le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (UNCCT/CTITF) dans l'accompagnement des Etats engagés dans la mise en place des stratégies permettant de faire face à ce phénomène. « Nous sommes désireux de soutenir, en étroite coopération avec l'UNOCA, le travail de lutte contre le terrorisme [en] Afrique centrale, où de nombreux pays sont confrontés à de sérieux défis terroristes », a-t-il indiqué dans un message lu par le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abou Moussa.

« Le développement de stratégies régionales contre le terrorisme, comme celles pour l'Afrique centrale, constitue une priorité stratégique de l'UNCCT », a-t-il expliqué, saluant l'implication du Gabon dans l'organisation de l'atelier « Police et Sécurité », qui doit poser les jalons d'un plan d'action sous-régional en matière de lutte contre le terrorisme. Dans cet esprit, le Ministre gabonais de l'Intérieur a évoqué les enjeux de cette démarche fondée sur la « Déclaration sur une feuille de route pour la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération des armes en Afrique centrale » adoptée lors de la 33^e réunion de l'UNSAC tenue à Bangui (RCA) en décembre 2011. « Ce projet permettra à nos Etats de définir des objectifs opérationnels et de se doter d'un outil commun. Il importera, après son endossement par chaque Etat membre, de mettre en œuvre ces principes communs à travers toute une série de mécanismes précis », a-t-il souligné dans une allocution prononcée par son Directeur de Cabinet, M. Alexandre Matsinga.

Mme Clotilde Nizigama, Secrétaire générale Adjointe de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), a également mis en lumière l'importance de la rencontre de Libreville. « Au moment où notre sous-région connaît une situation de graves violences en République Centrafricaine, les ingrédients de la circulation incontrôlée des armes légères et de petit calibre ainsi qu'une possible apparition d'actes terroristes pouvant surgir du désordre [...], cet atelier [...] semble une opportunité de mener à un niveau élevé des réflexions sur cette problématique, afin que des actions soient entreprises pour tendre vers une Afrique centrale plus sécurisée et mieux garante de la sécurité humaine », a-t-elle soutenu, encourageant la coopération entre la CEEAC et les Nations Unies dans ce chantier.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier de Libreville a été aussi marquée par l'intervention du Professeur Wullson Mvomo Ela, Coordonnateur régional du Réseau de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes en Afrique centrale. Il a abordé les causes, les manifestations et les conséquences du terrorisme dans la sous-région ainsi que les instruments juridiques développés par les Nations Unies pour combattre ce phénomène. Les Points focaux nationaux dudit Réseau ont présenté de l'état des lieux dans leur pays respectif en insistant sur les efforts que leur gouvernement déploie pour prévenir et combattre le terrorisme. Les participants ont par ailleurs suivi avec intérêt l'expérience de la France et des exposés des représentants de la société civile et des institutions spécialisées : le Centre pour la Paix, la Sécurité et la Prévention de la Violence Armée (CPS-AVIP), le Comité des services de renseignement et de sécurité de l'Afrique (CISSA), le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), INTERPOL, l'Institut d'études de Sécurité (ISS), le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (UNCCT/CTITF), la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (CTED), etc.

L'atelier s'achève jeudi 30 janvier. Il est organisé en faveur des pays membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), notamment l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine (RCA), le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, et le Tchad. On sait déjà plusieurs autres rencontres suivront dans les mois à venir. Elles porteront notamment sur des thématiques relatives aux conditions favorisant la propagation du terrorisme ; au contrôle douanier et frontalier ; au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme ; ainsi qu'au renforcement des capacités et aux droits de l'homme.